

COFFEE BREAK SPÉCIAL DIVERSITY DAY

Nom de l'entreprise : SNHBM (Société Nationale des Habitations)

Secteur d'activité : Activités de services administratifs et de soutien

Catégorie de l'entreprise : PME

Description de l'action

En mai 2024, mois qui met en avant la diversité culturelle, la SNHBM a organisé un Coffee Break participatif invitant ses collaborateurs à amener des plats sucrés ou salés de leur choix en vue de faire découvrir les spécialités culinaires de leur nation autour d'un grand buffet festif.

Contexte

À l'occasion du mois européen de la Diversité et dans le cadre de son adhésion à la Charte de la Diversité, la SNHBM a souhaité contribuer activement en mettant en avant la diversité culturelle de ses collaborateurs ; ceci en vue de les sensibiliser et d'oeuvrer pour une meilleure compréhension des enjeux de la diversité et de l'inclusion.

Objectifs

La SNHBM a poursuivi plusieurs objectifs, notamment :

- Informer et sensibiliser à l'inclusion de toutes les nationalités et cultures
- Renforcer l'engagement et la convivialité entre différentes cultures
- Être responsable et soutenir l'acquisition de nouvelles langues
- Promouvoir l'ouverture d'esprit et l'importance du respect par rapport aux autres quelque soit leur culture et/ou nationalité
- Contribuer au bien-être au travail entre collègues

Approche

La diversité culturelle fait partie du quotidien de la SNHBM, que ce soit au siège ou sur ses chantiers. De plus, l'évolution, la responsabilité, la confiance et l'engagement font partie des valeurs de la SNHBM et dans ce contexte, notre démarche a été de promouvoir tant ces valeurs que la diversité culturelle puisque celles-ci sont étroitement liées.

Grâce à une bonne collaboration entre différents services et groupes de travail, nous avons pu accomplir cette mission.

- La Direction et le service des Ressources humaines se sont chargés de l'adhésion à la Charte de la Diversité en mai 2024.
- Le service Communication a élaboré en interne tous les supports de communication dans le cadre de cet événement et réalisé la communication sur les réseaux sociaux ainsi que site web.
- Un groupe de travail, spécialement destiné à promouvoir les valeurs de la SNHBM, appelé Ambassador Team en interne, a contribué à sensibiliser et à encourager les collaborateurs à participer activement à cet événement en apportant des plats qui reflètent leur nation.

Impact

L'événement Coffee Break spécial Diversité a été un grand succès et a été marqué par un engagement remarquable de la part de nombreux collaborateurs. La SNHBM a célébré la diversité culturelle avec la participation active de ses collaborateurs résultant en un buffet gourmand et festif. Les spécialités culinaires mises en avant provenaient entre autres des pays comme le Luxembourg, le Portugal, l'Italie, la France, le Cap-Vert, la Roumanie ou encore la Hongrie.

Cet événement a mis en avant qu'il n'y a pas de discrimination au sein de la SNHBM, c'est-à-dire que les personnes sont toutes valorisées de la même façon, peu importe leur origine. De plus, cette action a été très appréciée par toute l'entreprise et une nouvelle action de ce type est devenue une tradition annuelle.

« A faire »

- Organiser un événement qui incite les collaborateurs à échanger pendant un moment convivial sur la thématique de la diversité culturelle et l'inclusion (ex. plats préparés, connaissances linguistiques, voyages, expériences, origines, ...)
- Faire participer ses collaborateurs en vue de renforcer leur engagement individuel et collectif
- Créer un groupe de travail qui devient l'ambassadeur des valeurs de la société et qui motive les collaborateurs à participer activement aux différentes actions en lien avec la diversité culturelle et l'inclusion

« Ne pas faire »

- Être d'avis que cette thématique est un acquis dans une entreprise : il est important d'en parler.
- Uniquement communiquer sur la thématique, sans réaliser une action ou faire participer activement les collaborateurs à une action ou événement
- Ne pas faire véhiculer le message à une partie de la population de l'entreprise sous prétexte que certains collaborateurs se trouvent sur des sites différents (ex. siège vs. chantiers)